


Fribourg
SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Une plateforme anti-gaspi

Une nouvelle plateforme numérique cantonale baptisée Frisource a été lancée cet automne. Elle est dédiée à la réutilisation d'éléments de construction. Son objectif: réduire le gaspillage, limiter l'impact sur l'environnement, encourager une nouvelle culture du bâtiment et favoriser l'économie circulaire dans le secteur. Concrètement, elle permet aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers de publier des annonces de matériaux disponibles, de visualiser les éléments à récupérer et d'entrer en contact avec des acteurs engagés dans la valorisation de

ressources existantes, lit-on sur le site internet de Frisource. La plateforme fribourgeoise a été développée dans le cadre du Reuse Living Lab, un espace de collaboration interdisciplinaire porté par la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR). Selon Frisource, relayée par *La Liberté*, 17 millions de tonnes de matériaux de construction (hors terres d'excavation) finissent chaque année à la décharge. Le financement de la plateforme, «(70'000 francs) est assurée jusqu'à la fin 2026 par l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation



Source: www.frisource.ch

Des éléments de gros œuvre, comme des poutrelles DIN acier, sont disponibles.

Innosuisse, le Centre de recherche et de développement dédié au futur de l'environnement bâti Smart Living Lab, et l'Etat de Fribourg», précise le quotidien fribourgeois. ■


VALAIS
CHAMBRE IMMOBILIÈRE

Le Prix CIV 2025 décerné

La Chambre immobilière du Valais a décerné son Prix CIV 2025 à Céline de Raemy pour son travail de bachelor intitulé «Etude économique de la création d'une communauté d'électricité locale à St-Martin». Elle est diplômée de la HES-SO Valais en économie d'entreprise - business management, avec spécialisation Energy. Son projet «s'inscrit dans le programme CEVALER, qui vise à renforcer l'autonomie énergétique des communes suisses», peut-on lire sur la plateforme d'information HES News. L'étude a notamment

confirmé la faisabilité d'une communauté d'électricité locale (CEL) dans le village valaisan de Saint-Martin, «notamment en période estivale où l'excédent d'électricité pourrait être réinjecté dans le réseau. En hiver, la commune ne pourrait pas atteindre l'autarcie totale, mais ses besoins externes resteraient limités». Pour Céline de Raemy, citée dans HES News, «ce prix montre que mon travail a du sens, qu'il répond à des préoccupations actuelles et concrètes. J'espère sincèrement qu'il encouragera Saint-Martin à aller plus loin dans sa démarche (...). Doté



© CIV

de 1'000 francs et attribué chaque année, le Prix CIV récompense en général un étudiant ou un diplômé ayant effectué un travail de recherche économique, juridique ou encore artistique particulièrement remarquable, ayant trait à l'immobilier. ■

De gauche à droite: Myriam Pedroni-Pradegan, membre du comité de la CIV, Céline de Raemy, lauréate du Prix CIV 2025 et Benjamin Roduit, président de la CIV.